

c) Exportations

Les marchés d'exportation des produits pharmaceutiques fabriqués en Inde comprennent le Royaume-Uni, les États-Unis et certaines parties du Moyen-Orient et de l'Afrique. En 1994, les exportations totalisaient 1 144 million de dollars CAN et elles devraient atteindre 1 640 millions de dollars CAN en 1996.

Pour promouvoir les exportations, le gouvernement accorde des incitatifs spéciaux comme l'absence d'impôts sur les bénéfices tirés des produits expédiés.

d) Importations

Les importations en provenance du Canada représentaient moins de 1 % du total de 627 millions de dollars en dollars CAN pour 1994. Les principales sources des importations étaient les États-Unis (37 %), l'Allemagne (25 %), la France (10 %), l'Italie (10 %) et la Chine (8 %). Au nombre des produits importés, on compte les antibiotiques, la pénicilline, l'érythromycine, les vitamines, les vaccins (antipolyomyélitiques, pour usage humain et pour usage vétérinaire), les préparations contenant de l'insuline, du caustique et d'autres hormones et la tétracycline.

Une part de 51 % des importations totales pour 1994 (valeur de 321 millions de dollars CAN) était sous forme de produits en vrac ayant été préparés en Inde.

Les droits à l'importation témoignent de la volonté de l'Inde d'établir une politique de la porte ouverte aux entreprises étrangères. En effet, depuis l'adoption de la nouvelle politique économique au début des années 90, les droits à l'importation applicables aux médicaments en vrac et leurs produits intermédiaires ont fait l'objet d'une réduction progressive. Cette baisse s'inscrit dans l'effort de libéralisation général du commerce ayant pour but d'encourager la libre concurrence et de restreindre les hausses de prix. Il est également possible que les importations seront nécessaires pour soutenir le rythme de l'accroissement de la demande, laquelle devrait doubler d'ici l'an 2000. Le tableau qui suit fait ressortir la diminution constante des droits à l'importation associés aux produits pharmaceutiques. Certains médicaments, c'est-à-dire ceux classés essentiels ou d'importance vitale, sont exonérés de droits.

Tarif d'importation de l'Inde (1992-1997)

Année	Tarif d'importation
1992	130 %
1993	85 %